



# Loyers commerciaux :



## vers une mensualisation ?

Un accord a été signé entre fédérations de  
commerçants & bailleurs.





Mais ...



Cet accord doit être discuté et voté par l'Assemblée Nationale.

Celle-ci ayant été dissoute, les débats sont **retardés**.





# En quoi consiste cet accord ?



➤ **Mensualisation** du paiement des loyers,

➤ **Plafonnement** à 3 mois maxi des dépôts de garantie.





**Mais l'accord  
prévoit aussi :**



**Côté bailleurs, une accélération :**

- **des recouvrements des loyers impayés,**
- **de la restitution des clés du local.**





# Points positifs



Si l'accord était voté:

- trésorerie préservée,
- plus d'avance de loyers à payer.





# Tu as apprécié cette info ?



## Aime



## Partage



## Commente



06.68.38.73.24



camille@c-2ai.fr



[www.c-2ai.fr](http://www.c-2ai.fr)

